

L'APC s'engage sur tous les fronts pour défendre les emplois à Agroscope

La décision du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann de centraliser la recherche agricole suisse, sur un seul site, à Posieux dans le canton de Fribourg a provoqué une pluie d'intervention parlementaire qui exigent notamment une suspension du projet de restructuration.



© Agroscope

L'APC s'engage sur tous les fronts pour défendre les emplois à Agroscope. Sa présidente, la conseillère nationale, Barbara Gysi, a lancé une interpellation le 15 mars 2018 déjà, s'inquiétant des conséquences sur les emplois et la motivation du personnel (interpellation 18.32.32). Dans les nombreux interviews qu'elle donne dans les médias, notamment au Tageschau de la télévision suisse alémanique, elle insiste sur les préoccupations des employé-e-s. d'Agroscope. Le 13 avril dernier, elle a aussi rencontré le secrétaire général du DEFR, Stefan Brupbacher. (voir l'édition du mois de mai de APC Magazine).

Par ailleurs, le secrétaire d'association Luc Python, avec les autres partenaires sociaux, a rencontré le 5 juin dernier la cheffe Agroscope, Eva Reinhard. La discussion a notamment porté sur le calendrier prévu pour mettre en place le projet de réorganisation de l'institut de recherche. Il est difficile de savoir, à l'heure où nous écrivons, si le Conseil fédéral va prendre une décision avant l'été.

Une chose est certaine cependant: le programme d'activité 2018–2021 d'Agroscope est toujours d'actualité. Et les trois groupes de travail mis en place par le conseiller Schneider Ammann continueront leurs travaux et remettront leur rapport au chef du Département d'ici la fin de l'année 2018. Le premier groupe analyse les portefeuilles, le deuxième les sites et le troisième la communication. Il existe un quatrième groupe de réflexion, qui est dirigé personnellement par le Johann Schneider Ammann, qui a trait aux relations avec les cantons et les autres acteurs de Agroscope. La construction d'un nouveau bâtiment à Posieux par la Confédération nécessite un message sur les constructions qui doit être approuvé par le Parlement fédéral. Techniquement, une telle décision ne peut pas être prise avant l'année 2020 au plus tôt.

Pour sa part, la présidente de l'APC, Barbara Gysi rencontrera le conseiller fédéral Schneider Ammann le 4 septembre 2018.

Luc Python

Notre travail pour vous!

Janine, Rahel, Luc et Jürg vous ouvrent à tour de rôle une page de leur agenda et vous proposent de les suivre tout au long de leur journée «de secrétaire d'association de l'APC».



Pour ce numéro-ci, Jürg a choisi la date du 11 juin.



Négocier, encadrer: le travail syndical

Ma journée débute dans le bus, puis le train que je prends habituellement pour me rendre à mon travail à l'APC, à Ostermundigen. La journée que je vous décris ici me conduit cependant dans la direction inverse, puisque je me rends à l'EPFL à Ecublens afin de présenter l'APC aux 40 nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices de l'institution. Aucun-e employé-e ne naît avec la carte de membre APC dans la poche; la présence des secrétaires syndicaux sur le terrain est de ce fait essentielle pour assurer la pérennité de l'association!

Départ en bus à 6h30. Durant le trajet, je consulte mes mails et réponds aux plus urgents. Arrivé à l'EPFL avec un peu d'avance, j'en profite pour échanger avec les participant-e-s à la rencontre et certains responsables de l'EPFL également invités. J'examine ensuite avec la présidente de l'APC EPFL, Jacqueline Morard, les problèmes en cours ou les cas en suspens. Souvent, j'en profite encore pour rencontrer personnellement des membres qui rencontrent des difficultés sur leur lieu de travail ou je les accompagne auprès de leur chef de personnel. Une personne seule face à son employeur peut parfois plus difficilement faire respecter ses droits; mon intervention et ma présence sont perçues comme un précieux soutien par le membre qui se sent ainsi davantage en confiance. La personne que j'accompagne ce jour a reçu un avertissement avec menace de licenciement qu'elle estime injuste. Une discussion franche et approfondie avec sa hiérarchie permet d'identifier le problème et de mettre en place des mesures qui conviennent aux deux parties. Le pire est évité et il n'y aura probablement pas besoin d'aller en justice afin d'assurer la défense des intérêts de notre membre.

Retour à Berne et pique-nique dans le train. Les partenaires sociaux rencontrent la direction d'Agroscope à Liebefeld. L'annonce faite récemment d'une centralisation de tous les scientifiques de l'institution en un seul lieu a profondément désécurisé le personnel qui est dans l'attente de réponses précises à ses questions. L'APC avait en effet organisé une enquête auprès de ses membres et recueilli de très nombreuses réactions. Avant la réunion, je rencontre un membre de la commission du personnel afin de s'entendre sur la stratégie à adopter lors de la séance. Le calendrier prévu pour mettre en place le projet de réorganisation de l'institut de recherche est longuement thématiqué avec la Cheffe d'Agroscope. Je note avec précision toutes les informations utiles pour nos membres. Lutter pour la garantie de la transparence fait aussi partie du métier de secrétaire syndical. Demain matin, nos membres recevront une newsletter avec toutes les informations importantes en langues allemande ou française ... on est en Suisse!

Je rentre chez moi vers 19h00 et réponds encore dans le train à un téléphone d'une membre qui me demande ce qu'elle doit faire: son employeur met en doute les informations qu'elle a données sur son temps de travail. Les causes de litige sont infinies ... et le travail syndical jamais terminé!